

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 septembre 2017

Objet : RD - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à la réalisation d'un cadastre solaire avec les territoires TEPOS voisins

- date de convocation le 09 septembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-sept, le vendredi quinze septembre à douze heures quinze, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Alain Thieffinat

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-les-Eaux

Chambéry

Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin -

Alexandra Turnar

Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Sylvie Vuillemeret

La Ravoire

Marc Chauvin

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Vimines

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Luc Berthoud - de Annick Bonniez à Marie Perrier - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Christian Gogny à Xavier Dullin - de Bernard Januel à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 16

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Albert Darvey - Pierre Duperier - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Damien Regairaz - Philippe Trepier

Bureau du 15 septembre 2017

délibération n° 155-17

objet **RD - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à la réalisation d'un cadastre solaire avec les territoires TEPOS voisins**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que le développement de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque est un des axes de la stratégie du Territoire à énergie positive.

Pour engager une dynamique d'équipement des toitures (des bâtiments publics, des entreprises, des immeubles et maisons individuelles), il apparaît utile de se doter d'un cadastre solaire qui permette aux propriétaires de savoir si leur bâtiment est adapté à l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

Le cadastre solaire représente également un bon outil de communication à l'échelle de l'ensemble du territoire pour valoriser la filière solaire et montrer son potentiel de développement. L'objectif est de faciliter l'émergence d'installations solaires en lien avec les acteurs économiques du territoire.

Des liens pourront être établis avec la plate-forme de rénovation énergétique (une installation solaire pouvant être réalisées à l'occasion d'une rénovation de toiture). Le cadastre solaire constituera également une couche d'information supplémentaire utile pour les documents d'urbanisme (PLUi en particulier, projets d'aménagement...).

Il est proposé de mener cette opération conjointement avec les territoires TEPOS voisins dans le cadre d'un groupement de commandes.

Ce groupement de commandes réunirait les collectivités suivantes :

- Chambéry métropole - Cœur des Bauges (qui serait coordonnateur du groupement pour ce qui concerne la seule passation du marché, chaque collectivité passant ensuite commande pour ses besoins propres),
- Communauté de communes Cœur de Savoie,
- Arlysère,
- Parc naturel régional du massif des Bauges.

Ce groupement permettrait de retenir un bureau d'études chargé :

- de la compilation des données nécessaires pour le compte de chaque membre,
- de concevoir le cadastre solaire avec une déclinaison pédagogique permettant un accès facile aux informations pour les particuliers.

L'organisation de ce groupement de commandes permettrait de réduire les coûts de la prestation estimée à environ 35 000 €HT pour Chambéry métropole - Cœur des Bauges (incluant l'acquisition des données).

Cette action est inscrite dans la convention Territoire à énergie positive pour la croissance verte signée avec le ministère de l'environnement. Elle bénéficie, à ce titre, d'une subvention de 80 %.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges sera coordonnateur du groupement de commandes, agissant au nom et pour le compte du groupement.

Le projet de convention constitutive du groupement de commandes sera soumis au vote des assemblées délibérantes de chacun des membres du groupement avant le lancement du marché. La convention fixe les missions de chacun des membres du groupement.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant l'approbation des conventions de groupement de commandes,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la création d'un groupement de commandes coordonné par Chambéry métropole - Cœur des Bauges ayant pour objet la passation d'un marché pour la réalisation d'un cadastre solaire,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 155-17

Objet de l'acte : RD - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à la réalisation d'un cadastre solaire avec les territoires TEPOS voisins

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres

Date de l'acte : 15 septembre 2017

Annexe : Convention constitutive d'un groupement pour la passation d'un marché pour la réalisation d'un cadastre solaire;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170915-lmc1H20001H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20001H1

Date de transmission en Préfecture : 22 septembre 2017

Date de réception en Préfecture : 22 septembre 2017